

Checklist

This checklist will help you respond to this audit request on the [Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005](#)

Please email the required documents to aoda.compliance@ontario.ca, stating the P2 reference number in the email subject line.

Please clearly indicate the pages and sections in your documents where the requirements below can be reviewed in the last column of the table.

If your organization **did not newly** construct or re-develop any of the areas covered, please respond by email that it is not applicable for the [Design of Public Spaces Standards](#).

- For Designated Public Sector organizations on or after January 1, 2016
- For Business or Non-Profit organizations (with 50 or more employees) on or after January 1, 2017

[A reference guide](#) to review applicability is available for Design of Public Spaces Standards

Regulatory Requirement	Examples of documents that may be provided	Resources and References	Name of Document to Address requirement and Page Reference of relevant content
1. Accessibility Policies Refer to S. 3(1) of IASR	Copy of your organization’s accessibility policies including all the applicable requirements under the Integrated Accessibility Standards Regulation (IASR).	Accessibility Policy Sample template	
2. Multi-Year Accessibility Plan Refer to S. 4(1) of IASR	Copy of your organization’s multi-year accessibility plan outlining your strategy to prevent and remove barriers and meet the requirements under the IASR. Copy of joint accessibility plan, if applicable. Website link to where the plan is posted.	Multi-year Plan Sample template	

Regulatory Requirement	Examples of documents that may be provided	Resources and References	Name of Document to Address requirement and Page Reference of relevant content
3. Training Refer to S. 7(1-4) of IASR	Copy of your organization's training policy on the requirements of the IASR.	Information on how to train your staff Free accessibility training modules Training on Ontario Human Rights Code Accessibility Training Requirements Checklist	
4. Accessible Feedback Refer to S. 11(1-2) of IASR	Copy of your organization's policy on accessible feedback as required under the IASR. Evidence of public notice to arrange accessible feedback and alternate formats upon request including public website link for feedback if necessary	How to make information accessible	
5. Emergency Procedure, Plans, or Public Safety Information Refer to S.13(1) of IASR	Copy of the organization's policies indicating that it provides public emergency procedures, plans or public safety information in an accessible format upon request (include public website link if necessary) This only applies if your organization prepares this information and makes it available to the public. Clearly note in your response if this is not applicable	How to make information accessible	

Regulatory Requirement	Examples of documents that may be provided	Resources and References	Name of Document to Address requirement and Page Reference of relevant content
6. Accessibility Compliance Reports Refer to S.14(2) of AODA	A document or summary that describes how your organization makes the Accessibility Compliance Reports publicly available Public notice including website link or photograph where reports are publicly available		
7. Recreational Trails, consultation Refer to S.80.8(1,2) of the IASR	Indicate whether your organization has constructed new recreational trails If no, these requirements are not applicable. Please indicate this in your email response. Consultation notes from the public, people with disabilities and Municipal Accessibility Advisory Committee (if the municipality has a population of more than 10,000) For example meeting notes, minutes and consultation reports.	How to make public spaces accessible: How to make public spaces accessible ontario.ca Guide to the Integrated Accessibility Standards Regulation (Pages 278-279 of 378) Guide to Accessible Public Engagement (omssa.com)	

Regulatory Requirement	Examples of documents that may be provided	Resources and References	Name of Document to Address requirement and Page Reference of relevant content
8. Recreational Trails, signage and media Refer to S. 80.9(2,3) of the IASR	Visual evidence of signage like videos and photos and copies of media (park website/brochures) along with documents and information demonstrating that this requirement is met	How to make public spaces accessible: How to make public spaces accessible ontario.ca Guide to the Integrated Accessibility Standards Regulation (Pages 280 of 378) Illustrated Technical Guide to the Design of Public Spaces: 2.2.1 Recreational Trails, General (gaates.org)	

9. Outdoor public use eating areas and play spaces Refer to S.80.17, 80.19 and 80.20 of the IASR	Indicate whether your organization has constructed new outdoor public use eating areas and play spaces (as defined by the dates noted at the top of document). If no, these requirements are not applicable. Please indicate this in your email response. Visual evidence of public use eating areas and play spaces such as pictures or videos including measurements as required Design plans of the eating areas that include measurements and layout (knee/toe clearance, ground surface, clear ground space) Consultation notes on the needs of children and caregivers with various disabilities regarding play spaces from the public, people with disabilities and Municipal Accessibility Advisory Committee (if the municipality has a population of more than 10,000). For example meeting notes, minutes and consultation reports. Designs, summaries and description of outdoor play spaces with measurements to include accessibility features, ground surface and sufficient clearance.	How to make public spaces accessible: How to make public spaces accessible ontario.ca Guide to the Integrated Accessibility Standards Regulation (Pages 303-310 of 378) Illustrated Technical Guide to the Design of Public Spaces: 2.4 Outdoor Public Use Eating Areas (gaates.org) 2.5 Outdoor Play Spaces (gaates.org) Guide to Accessible Public Engagement (omssa.com)	
---	---	---	--

Regulatory Requirement	Examples of documents that may be provided	Resources and References	Name of Document to Address requirement and Page Reference of relevant content
10. Exterior Paths of Travel, pedestrian signals and rest areas Refer to S.80.28(1-4) and 80.29 of the IASR	Indicate whether your organization has constructed new exterior paths of travel (as defined by the dates noted at the top of document). If no, these requirements are not applicable. Please indicate this in your email response. Visual evidence of exterior paths of travel including pedestrian signals such as pictures or videos with measurements. Design plans of the path that include measurements and layout Consultation notes on the design and placement of rest areas from the public, people with disabilities and Municipal Accessibility Advisory Committee (if the municipality has a population of more than 10,000). For example meeting notes, minutes and consultation reports.	How to make public spaces accessible: How to make public spaces accessible ontario.ca Guide to the Integrated Accessibility Standards Regulation (Pages 338-345 of 378) Illustrated Technical Guide to the Design of Public Spaces: 2.1.7 Accessible Pedestrian Signals at Street Crossings (gaates.org) 2.1.4 Rest Areas (gaates.org) Guide to Accessible Public Engagement (omssa.com)	

Regulatory Requirement	Examples of documents that may be provided	Resources and References	Name of Document to Address requirement and Page Reference of relevant content
11. Off-street Parking, minimum number and type of accessible parking spaces Refer to S.80.36(1,2) of the IASR	Indicate whether your organization has constructed new off-street parking (as defined by the dates noted at the top of document). If no, these requirements are not applicable. Please indicate this in your email response. Visual evidence such as pictures or videos of the parking spaces, design plans and document(s) that includes information related to number of spaces (e.g. number of Type A and B parking spaces, total number of parking spaces and number of spaces designated for the use of persons with disabilities, number of off-street parking facilities, etc).	How to make public spaces accessible: How to make public spaces accessible ontario.ca Guide to the Integrated Accessibility Standards Regulation (Pages 356-360 of 378) Illustrated Technical Guide to the Design of Public Spaces: 2.6.2 Required Number and Location of Accessible Parking Spaces (gaates.org)	

12. Service Counters, Fixed Queuing Guides, and Waiting Areas Refer to S.80.41(1,2), 80.42, 80.43(1) of the IASR Service counters refer to check-out counters, hospitality/concierge desks or information kiosks. This applies to those found both indoors and outdoors. Fixed queuing guides are used to organize long customer service lines. This is only applicable if the queueing guides are fixed to the floor, both indoors and outdoors. They do not apply to temporary guides, such as moveable posts and ropes. Waiting areas with fixed seating must include dedicated spaces for people who use mobility devices, such as wheelchairs. This requirement only applies if seating is fixed to the floor.	Indicate whether your organization has constructed new service counters, new fixed queuing guides and/or redeveloped new waiting areas with fixed seating, (as defined by the dates noted at the top of document). If no, these requirements are not applicable. Please indicate this in your email response. Visual evidence such as pictures or videos with measurements that include and describe the: • Accessible service counters and surrounding area • Queuing area • Waiting area Design plans that include measurements and layout. Examples include • Designs of the service counter area, measurements of the countertop and knee/floor space • Sufficient width and floor space for mobility aids, devices and for individuals that use canes, blueprint of the area • Total number of seats, how many seats are accessible Document(s) that contain information showing how the organization meets these requirements.	How to make public spaces accessible: How to make public spaces accessible ontario.ca Guide to the Integrated Accessibility Standards Regulation (Pages 367-375 of 378) Illustrated Technical Guide to the Design of Public Spaces: 2.7 Obtaining Services in Public Spaces (gaates.org)	
---	--	---	--

Liste de contrôle

La présente liste de contrôle vous aidera à répondre à la demande de vérification de conformité à la [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#). Veuillez transmettre les documents demandés par courriel à l'adresse aoda.compliance@ontario.ca et mentionner le numéro de référence P2 dans l'objet du courriel. Dans la dernière colonne du tableau ci-dessous, veuillez indiquer clairement les pages et sections de vos documents où il est possible d'examiner la conformité aux exigences.

Si votre organisation **n'a pas** construit ou réaménagé l'une des aires mentionnées dans le présent document, veuillez répondre par courriel que la conformité aux [normes pour la conception des espaces publics](#) (NCEP) ne s'applique pas.

- Pour les organisations désignées du secteur public depuis le 1^{er} janvier 2016.
- Pour les entreprises ou les organisations à but non lucratif (comptant au moins 50 employés) depuis le 1^{er} janvier 2017.

[Un guide de référence](#) est accessible sur l'évaluation de l'applicabilité des NCEP.

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
1. Politiques en matière d'accessibilité Voir le paragraphe 3(1) des NAI	Copie des politiques en matière d'accessibilité de votre organisation, y compris toutes les exigences applicables en vertu des Normes d'accessibilité intégrées (NAI).	Exemple de politique en matière d'accessibilité	
2. Plan d'accessibilité pluriannuel Voir le paragraphe 4(1) des NAI	Copie du plan d'accessibilité pluriannuel de votre organisation décrivant votre stratégie pour prévenir et supprimer les obstacles et satisfaire aux exigences découlant des NAI. Copie du plan d'accessibilité conjoint, le cas échéant. Lien vers le site Web où les documents sont affichés.	Exemple de gabarit de plan pluriannuel	

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
3. Formation Voir les paragraphes 7(1-4) des NAI	Copie de la politique de formation de votre organisation sur les exigences découlant des NAI.	<u>Comment former votre personnel au sujet de l'accessibilité</u> <u>Modules de formation gratuits sur l'accessibilité</u> <u>Formation sur le Code des droits de la personne de l'Ontario</u> <u>Liste de contrôle pour les exigences de formation en matière d'accessibilité</u>	
4. Rétroaction accessible Voir les paragraphes 11(1-2) des NAI	Copie de la politique en matière de rétroaction accessible de votre organisation, exigée aux termes des NAI. Preuve que le public a été informé de la possibilité d'obtenir de la rétroaction accessible et des formats alternatifs sur demande, y compris un lien vers un site Web public destiné à la rétroaction, si nécessaire.	<u>Comment rendre l'information accessible</u>	

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
5. Renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou la sécurité publique Voir le paragraphe 13(1) des NAI	Copie des politiques de l'organisation indiquant que celle-ci fournit des renseignements sur les mesures, les plans d'urgence ou la sécurité publique dans un format accessible sur demande (inclure le lien vers un site Web public si nécessaire). Cela ne s'applique que si votre organisation collige ces renseignements et les met à la disposition du public. Si cette exigence ne s'applique pas, indiquez-le clairement dans votre réponse.	Comment rendre l'information accessible	
6. Rapports de conformité sur l'accessibilité Voir le paragraphe 14(2) de la LAPHO	Document ou résumé décrivant la manière dont votre organisation met les rapports de conformité sur l'accessibilité à la disposition du public. Avis public comprenant un lien vers le site Web ou une photo informant du lieu d'accès aux rapports par le public.		

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
7. Sentiers récréatifs, consultation Voir les paragraphes 80.8(1-2) des NAI	Précisez si votre organisation a construit de nouveaux sentiers récréatifs. Si ce n'est pas le cas, ces exigences ne s'appliquent pas. Veuillez l'indiquer dans votre réponse par courriel. Notes tirées de la consultation du public, des personnes handicapées et du comité consultatif municipal sur l'accessibilité (si la population de la municipalité compte au moins 10 000 habitants). Par exemple, les notes de réunion, les procès-verbaux et les rapports de consultation.	Comment rendre les espaces publics accessibles : Comment rendre les espaces publics accessibles ontario.ca Guide relatif au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées (pages 310-311 sur 423) Guide pour l'engagement accessible du public (omssa.com)	
8. Sentiers récréatifs, signalisation et médias Voir les paragraphes 80.9(2,3) des NAI	Preuves visuelles de la signalisation, telles que des vidéos et des photos, et des copies des médias (site Web du parc ou brochures) ainsi que des documents et des renseignements démontrant le respect de cette exigence.	Comment rendre les espaces publics accessibles : Comment rendre les espaces publics accessibles ontario.ca Guide relatif au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées (page 313 sur 423) Guide technique illustré de la norme d'accessibilité dans la conception des espaces publics (en anglais seulement) : 2.2.1 Sentiers récréatifs, dispositions générales (gaates.org)	

9. Aires de restauration et aires de jeu extérieures destinées à l'usage du public Voir les articles 80.17, 80.19 et 80.20 des NAI	Indiquez si votre organisation a construit de nouvelles aires de restauration et de jeu extérieures destinées à l'usage du public (conformément aux dates indiquées dans le haut du document). Si ce n'est pas le cas, ces exigences ne s'appliquent pas. Veuillez l'indiquer dans votre réponse par courriel. Preuves visuelles des aires de restauration et de jeu destinées à l'usage du public, telles que des photos ou des vidéos, y compris les mesures si nécessaire. Plans de conception des aires de restauration comprenant les mesures et l'aménagement (dégagement pour les genoux et les orteils, surface au sol, espace libre au sol). Notes concernant les aires de jeu tirées de la consultation du public, des personnes handicapées et du comité consultatif municipal sur l'accessibilité (si la population de la municipalité compte au moins 10 000 habitants) sur les besoins des enfants et des fournisseurs de soins ayant divers handicaps. Par exemple, les notes de réunion, les procès-verbaux et les rapports de consultation. Plans de conception, résumés et description des aires de jeu extérieures donnant les mesures pour inclure les caractéristiques	Comment rendre les espaces publics accessibles : Comment rendre les espaces publics accessibles ontario.ca Guide relatif au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées (pages 337-344 sur 423) Guide technique illustré de la norme d'accessibilité dans la conception des espaces publics (en anglais seulement) : 2.4 Aires de restauration extérieures destinées à l'usage du public (gaates.org) 2.5 Aires de jeu extérieures (gaates.org) Guide pour l'engagement accessible du public (omssa.com)	
---	--	---	--

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
	d'accessibilité, la surface du sol et un dégagement suffisant.		

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
10. Voies de déplacement extérieures, signaux pour piétons et aires de repos Voir les paragraphes 80.28(1-4) et l'article 80.29 des NAI	Indiquez si votre organisation a construit de nouvelles voies de déplacement extérieures (conformément aux dates indiquées dans le haut du document). Si ce n'est pas le cas, ces exigences ne s'appliquent pas. Veuillez l'indiquer dans votre réponse par courriel. Preuves visuelles, telles que des photos ou des vidéos donnant des mesures, des voies de déplacement extérieures, y compris des signaux pour piétons. Plans de conception de la voie comprenant les mesures et l'aménagement. Notes tirées de la consultation du public, des personnes handicapées et du comité consultatif municipal sur l'accessibilité (si la population de la municipalité compte au moins 10 000 habitants) sur la conception et l'emplacement des aires de repos. Par exemple, les notes de réunion, les procès-verbaux et les rapports de consultation.	Comment rendre les espaces publics accessibles : Comment rendre les espaces publics accessibles ontario.ca Guide relatif au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées (pages 337-384 sur 423) Guide technique illustré de la norme d'accessibilité dans la conception des espaces publics (en anglais seulement) : 2.1.7 Signaux pour piétons accessibles aux intersections (gaates.org) 2.1.4 Aires de repos (gaates.org) Guide pour l'engagement accessible du public (omssa.com)	

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
11. Installations de stationnement hors voirie, nombre minimal et type de places de stationnement accessibles Voir les paragraphes 80.36(1-2) des NAI	Indiquez si votre organisation a construit de nouvelles places de stationnement hors voirie (conformément aux dates indiquées dans le haut du document). Si ce n'est pas le cas, ces exigences ne s'appliquent pas. Veuillez l'indiquer dans votre réponse par courriel. Preuves visuelles, telles que des photos ou des vidéos des places de stationnement, des plans de conception et des documents contenant des renseignements sur le nombre de places. (Par exemple, le nombre de places de stationnement de type A et de type B, le nombre total de places de stationnement et le nombre de places destinées aux personnes handicapées, le nombre d'installations de stationnement hors voirie, etc.)	Comment rendre les espaces publics accessibles : Comment rendre les espaces publics accessibles ontario.ca Guide relatif au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées (pages 398-402 sur 423) Guide technique illustré de la norme d'accessibilité dans la conception des espaces publics (en anglais seulement) : 2.6.2 Nombre et emplacement requis des places de stationnement accessibles (gaates.org)	

12. Comptoirs de service, guides de file d'attente fixes et aires d'attente Voir les paragraphes 80.41(1-2), l'article 80.42 et le paragraphe 80.43(1) des NAI Les comptoirs de service désignent les caisses, les bureaux de réception ou de conciergerie et les kiosques d'information. Cette exigence s'applique autant aux comptoirs situés à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les guides de file d'attente fixes servent à organiser les longues files d'attente des services à la clientèle. Cette exigence ne s'applique que si les guides de file d'attente sont fixés au sol, à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle ne s'applique pas aux guides temporaires, tels que les panneaux et les cordons amovibles. Les aires d'attente dotées de sièges fixes doivent inclure des places destinées aux personnes utilisant des dispositifs de mobilité, tels que des fauteuils roulants. Cette exigence ne s'applique que si les sièges sont fixés au sol.	Précisez si votre organisation a construit de nouveaux comptoirs de service, de nouveaux guides de file d'attente fixes ou si elle a réaménagé de nouvelles aires d'attente dotées de sièges fixes (conformément aux dates indiquées dans le haut du document). Si ce n'est pas le cas, ces exigences ne s'appliquent pas. Veuillez l'indiquer dans votre réponse par courriel. Preuves visuelles, telles que des photos ou des vidéos, donnant des mesures qui incluent et décrivent les éléments suivants : • Comptoirs de service accessibles et zone environnante • Aire de la file d'attente • Aire d'attente Plans de conception comprenant les mesures et l'aménagement. Les exemples incluent ce qui suit : • Conception de l'aire du comptoir de service, mesures du comptoir et de l'espace entre les genoux et le sol. • Largeur et espace au sol suffisants pour les dispositifs et les appareils d'aide à la mobilité ainsi que pour les personnes qui utilisent des cannes; plan de l'aire. • Nombre total de sièges, nombre de sièges qui sont accessibles.	Comment rendre les espaces publics accessibles : Comment rendre les espaces publics accessibles ontario.ca Guide relatif au règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées (pages 411-420 sur 423) Guide technique illustré de la norme d'accessibilité dans la conception des espaces publics (en anglais seulement) : 2.7 Obtention de services dans les espaces publics (gaates.org)	
---	---	--	--

Exigences réglementaires	Exemples de documents qui peuvent être fournis	Ressources et références	Nom du document portant sur l'exigence et pages de référence du contenu pertinent
	Documents qui contiennent des renseignements démontrant le respect de ces exigences par l'organisation.		